



Paris, le 10 janvier 2019

Arnaud MALAISÉ
Régis METZGER
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur François BAROIN
Président de l'Association des Maires de
France
AMF
41 Quai d'Orsay,
75343 Paris Cedex 07

Monsieur le Président,

Les directrices et directeurs d'école sont au cœur de l'école. Ils et elles sont les référents de l'école primaire et, à ce titre, vos interlocuteurs privilégiés. Leurs missions ont considérablement évolué ces dernières années, avec des responsabilités accrues et des tâches de plus en plus nombreuses. Ce qui nécessite toujours plus de temps, toujours plus de responsabilités et toujours plus d'engagement.

Dans le même temps, les emplois aidés qui participaient au fonctionnement des écoles ont été supprimés. Cela a considérablement alourdi la charge de travail et rendu plus difficile l'accomplissement des missions liées à la direction d'école.

L'école est au carrefour des préoccupations des enseignants, des enseignantes et des familles. Les directrices et directeurs d'école sont avant tout des animateurs et des coordonnateurs d'une équipe mobilisée au service de la réussite de tous les élèves.

On ne fera pas avancer l'école sans les directrices et directeurs et sans leur donner véritablement les moyens.

Pour le SNUipp-FSU, des mesures doivent être prises pour leur permettre d'être davantage reconnus et disponibles pour les familles, les élèves, les différents partenaires de l'école sans instituer une hiérarchie supplémentaire, mais également des mesures en termes d'augmentation de décharge, de rémunération, de formation...

Il est tout aussi urgent que toutes les écoles maternelles, élémentaires et primaires soient dotées de personnels supplémentaires qualifiés dédiés au fonctionnement de l'école. De nombreuses tâches peuvent leur être confiées permettant ainsi aux directeurs et directrices de se concentrer sur le cœur du métier. C'est pourquoi, le SNUipp-FSU demande au ministère de doter toutes les écoles d'un emploi pérenne d'aide au fonctionnement de l'école.

L'intérêt des élèves, la reconnaissance des directrices et directeurs engagés pour une meilleure réussite de tous sont l'affaire de tous et exigent que leurs préoccupations soient réellement entendues.

Nous comptons sur votre soutien pour contribuer à améliorer le fonctionnement de l'école.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Co-secrétariat
Francette POPINEAU





Paris, le 10 janvier 2019

Arnaud MALAISÉ
Régis METZGER
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Vanik BERBERIAN
Président de l'Association des Maires
Ruraux de France
AMRF
52 avenue Maréchal Foch
69006 Lyon

Monsieur le Président,

Les directrices et directeurs d'école sont au cœur de l'école. Ils et elles sont les référents de l'école primaire et, à ce titre, vos interlocuteurs privilégiés. Leurs missions ont considérablement évolué ces dernières années, avec des responsabilités accrues et des tâches de plus en plus nombreuses. Ce qui nécessite toujours plus de temps, toujours plus de responsabilités et toujours plus d'engagement.

Dans le même temps, les emplois aidés qui participaient au fonctionnement des écoles ont été supprimés. Cela a considérablement alourdi la charge de travail et rendu plus difficile l'accomplissement des missions liées à la direction d'école.

L'école est au carrefour des préoccupations des enseignants, des enseignantes et des familles. Les directrices et directeurs d'école sont avant tout des animateurs et des coordonnateurs d'une équipe mobilisée au service de la réussite de tous les élèves.

On ne fera pas avancer l'école sans les directrices et directeurs et sans leur donner véritablement les moyens.

Pour le SNUipp-FSU, des mesures doivent être prises pour leur permettre d'être davantage reconnus et disponibles pour les familles, les élèves, les différents partenaires de l'école sans instituer une hiérarchie supplémentaire, mais également des mesures en termes d'augmentation de décharge, de rémunération, de formation...

Il est tout aussi urgent que toutes les écoles maternelles, élémentaires et primaires soient dotées de personnels supplémentaires qualifiés dédiés au fonctionnement de l'école. De nombreuses tâches peuvent leur être confiées permettant ainsi aux directeurs et directrices de se concentrer sur le cœur du métier. C'est pourquoi, le SNUipp-FSU demande au ministère de doter toutes les écoles d'un emploi pérenne d'aide au fonctionnement de l'école.

L'intérêt des élèves, la reconnaissance des directrices et directeurs engagés pour une meilleure réussite de tous sont l'affaire de tous et exigent que leurs préoccupations soient réellement entendues.

Nous comptons sur votre soutien pour contribuer à améliorer le fonctionnement de l'école.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Co-secrétariat
Francette POPINEAU





Paris, le 10 janvier 2019

Arnaud MALAISÉ
Régis METZGER
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A
Monsieur Christophe BOUILLON
Président de l'Association des Maires des
Petites Villes de France
AMPVF
42 Boulevard Raspail
75006 Paris

Monsieur le Président,

Les directrices et directeurs d'école sont au cœur de l'école. Ils et elles sont les référents de l'école primaire et, à ce titre, vos interlocuteurs privilégiés. Leurs missions ont considérablement évolué ces dernières années, avec des responsabilités accrues et des tâches de plus en plus nombreuses. Ce qui nécessite toujours plus de temps, toujours plus de responsabilités et toujours plus d'engagement.

Dans le même temps, les emplois aidés qui participaient au fonctionnement des écoles ont été supprimés. Cela a considérablement alourdi la charge de travail et rendu plus difficile l'accomplissement des missions liées à la direction d'école.

L'école est au carrefour des préoccupations des enseignants, des enseignantes et des familles. Les directrices et directeurs d'école sont avant tout des animateurs et des coordonnateurs d'une équipe mobilisée au service de la réussite de tous les élèves.

On ne fera pas avancer l'école sans les directrices et directeurs et sans leur donner véritablement les moyens.

Pour le SNUipp-FSU, des mesures doivent être prises pour leur permettre d'être davantage reconnus et disponibles pour les familles, les élèves, les différents partenaires de l'école sans instituer une hiérarchie supplémentaire, mais également des mesures en termes d'augmentation de décharge, de rémunération, de formation...

Il est tout aussi urgent que toutes les écoles maternelles, élémentaires et primaires soient dotées de personnels supplémentaires qualifiés dédiés au fonctionnement de l'école. De nombreuses tâches peuvent leur être confiées permettant ainsi aux directeurs et directrices de se concentrer sur le cœur du métier. C'est pourquoi, le SNUipp-FSU demande au ministère de doter toutes les écoles d'un emploi pérenne d'aide au fonctionnement de l'école.

L'intérêt des élèves, la reconnaissance des directrices et directeurs engagés pour une meilleure réussite de tous sont l'affaire de tous et exigent que leurs préoccupations soient réellement entendues.

Nous comptons sur votre soutien pour contribuer à améliorer le fonctionnement de l'école.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Co-secrétariat
Francette POPINEAU

